

Berlin, 26 août 1939.

Sur sa demande je rends ce matin à 11 heures
M. Köcher, ministre d'Allemagne.

M. Köcher est chargé par son Gouvernement
de vous remercier les Allemands précédents
pour le fait que le Reich respecte votre
neutralité et votre territoire.

Je me pose la question de savoir quelle sera l'attitude
de la Justice dans un cas d'incident.
Je lui réponds : la neutralité impersonnelle
et totale. Avec l'avoir déclaré être
celui d'une fois : un seul pas vers le Reich
à cette polémique.

M. Köcher - qui espère encore une solution
pacifique de l'incident - me dit que si
dans le cours des soirées des difficultés
naissent au sujet de questions particulières
le Reich sera toujours disposé à en
négocier avec nous. J'ai pris acte
de cette déclaration.

Les déclarations de M. Köcher ont
été faites verbalement. Elles ont
eu lieu. J'ai fait ce rapport immédiatement
après la convoquée.

M. Köcher

